

## **SG/- document préparatoire à la réunion du 30/7/2020 avec les organisations syndicales relative au « retex ministériel »**

Au mois de juin 2020, a été initiée une démarche de retour d'expérience auprès de tous les agents de notre pôle ministériel. Les objectifs de cette démarche ont fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec les organisations syndicales le 9 juin dernier.

Les agents se sont exprimés à travers un questionnaire d'abord, puis via une plateforme de consultation et de vote.

### **Rappel : objectifs et méthode du retex**

La crise sanitaire que nous avons vécue a été exceptionnellement violente, profonde, et systémique. Elle nous a conduits à exercer nos missions d'une façon profondément différente, voire à exercer de nouvelles missions en période de confinement. Tirer les leçons de ce qui s'est passé prendra certes du temps, mais nous avons besoin rapidement de pouvoir nous préparer à une éventuelle crise et de tourner la page vers une « nouveau normal ». C'est pourquoi le secrétariat général a lancé au moins de juin la démarche « Tirons les leçons de la crise sanitaire ». Les objectifs de ce retour d'expérience sont les suivants :

- partager nos expériences de la gestion de crise et du déconfinement, pour prendre la mesure de leur diversité, et tirer les leçons, positives comme négatives, de cette période d'exception ;
- envisager un retour opérationnel sur le fonctionnement et l'organisation ;
- contribuer à une vision commune pour le pôle ministériel et ses métiers.

L'ensemble des agents de notre pôle ministériel a été invité à s'exprimer :

- **du 24 juin au 5 juillet, à chaud via un questionnaire « baromètre »**, sur leur ressenti et leurs pratiques pendant la crise ;
- **du 26 juin au 24 juillet, sur une plateforme de consultation et de vote** autour de propositions librement formulées ;
- **à partir du 6 juillet pour certains panels d'agents plus éloignés du numérique**, via des interviews spécifiques.

Courant septembre, une feuille de route pour notre pôle ministériel pourra être présentée à tous les agents par le secrétariat général et sera intégrée dans un plan d'action.

### **Une vraie attente des agents pour partager du ressenti, consolider les bonnes pratiques et pointer les voies d'amélioration**

Sur l'ensemble du pôle ministériel (incluant les services déconcentrés et les établissements publics sous tutelle plus de 20 000 agents, soit un tiers des agents, se sont connectés au questionnaire, dont 15 592 réponses complètes. L'échantillonnage des répondants est très représentatif : parité femmes/hommes, typologie et fonction des agents et services de rattachement.

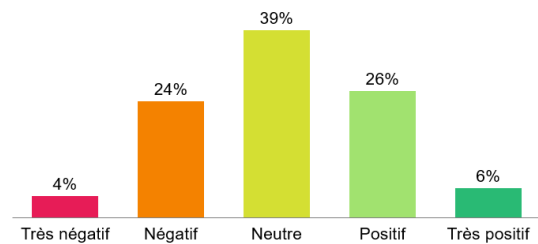
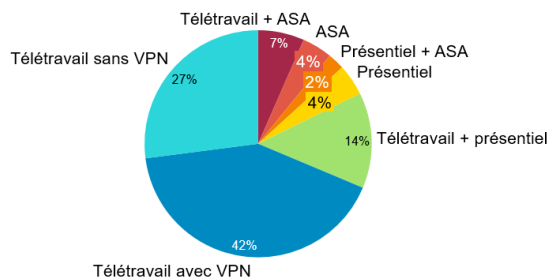
### **Des enseignements riches, qui vont au-delà de la simple question du télétravail ou des outils numériques**

Si les ressentis majoritaires partagés via le questionnaire restent concentrés sur le télétravail et l'environnement numériques, ils renvoient également à des sujets de fond beaucoup plus structurants sur notre organisation et nos processus, notre gestion des ressources humaines et nos missions.

## Une majorité des agents en télétravail, mais des avis partagés sur l'impact sur la crise

70% des agents en télétravail et 13% en ASA au moins partielle (monte à 32% pour la catégorie C)

Des avis très partagés sur l'impact de la crise sur les missions/activités



Source : Questionnaire aux agents MTES-MCTRCT, juin-juillet 2020, questions 5 et 8

Principales difficultés ressenties pendant le confinement : **des outils numériques pas toujours adéquats, de séparation vie professionnelle / vie privée, de lien social**. Viennent ensuite les **conditions de travail à domicile**, la gestion de la **surcharge de travail** et **l'isolement professionnel** ainsi que la difficulté de maintenir le lien avec des managers de proximité.

A contrario, les points positifs relevés portent **sur l'amélioration de la qualité de vie avec, surtout, le temps économisé en déplacement**, suivi de la **découverte positive de la situation de télétravail** puis de la **liberté de gestion du temps et de l'autonomie**.

La réunion du 30 juillet permettra de commenter les résultats de manière détaillée.